



Mairie du Haillan
Département de la Gironde

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SESSION ORDINAIRE – SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 30
Date de la convocation : le 10 novembre 2022

PRESENTS :

Mesdames, messieurs : Andréa KISS, Eric FABRE, Monique DARDAUD, Philippe ROUZE, Catherine MOREL, Ludovic GUITTON, Hélène PROKOFIEFF, Jean-Michel BOUSQUET, Martine GALES, Daniel DUCLOS, Marie-Pierre MAILLET, Stéphane BOUCHER, Laurent DUPUY-BARTHERE, Carole GUERE, Benoît VERGNE, Anne GOURVENNEC, Antoine VERNIER, Gülen SAFAK-BUDAK, Patrick JULIENNE, Béatrice GUELIN-LE BLANC, Michel REULET, Christine ONDARS, Christian TROUILLOUD, Catherine DESENY, Régis LAINEAU, Bruno BOUCHET, Eric VENTRE, Erika VASQUEZ, Hervé BONNAUD et Aurélie DUFRAIX.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Madame Cécile MEVEL à Monsieur Christian TROUILLOUD et Monsieur Wilfrid DAUTRY à Hervé BONNAUD.

ABSENTE :

Madame Cécile AJELLO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Christine ONDARS

SECRETAIRE DE SEANCE SUPPLEANTE : Madame Hélène PROKOFIEFF

Délibération n°D2022_11_100

APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2022

Rapporteur : Andréa KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 29

**-ABSTENTIONS : 3 Messieurs Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan).
Madame Erika VASQUEZ.**

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2022_11_101

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Andréa KISS

Le Conseil prend acte.

Délibération n°D2022_11_102

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2021 - BORDEAUX METROPOLE -
COMMUNICATION**

Rapporteur : Andréa KISS

Le Conseil prend acte.

Délibération n° D2022_11_103

EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Rapporteur : Andréa KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_104

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU VOLLEY-BALL CLUB LE HAILLAN - SECTION VOLLEY ASSIS -
AUTORISATION**

Rapporteur : Eric FABRE

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

-NE PARTICIPE PAS AU VOTE : 1 Madame Christine ONDARS

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_11_105

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA) - ADHESION

Rapporteur : Ludovic GUITTON

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_106

ORGANISATION D'UNE PIECE DE THEATRE DANS LE CADRE DE « VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFERENCES » AVEC LE CENTRE SOCIO-CULTUREL LA SOURCE ET LE COLLEGE EMILE ZOLA – AUTORISATION

Rapporteur : Hélène PROKOFIEFF

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_107

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS A CARACTERE CULTUREL - EXERCICE 2022

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 30

-ABSTENTIONS : 2 Messieurs Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan).

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_11_108

GROUPEMENT DE COMMANDES VILLE/CCAS – INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE – CONSTITUTION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_109

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « CULTURES DU CŒUR GIRONDE » - AUTORISATION

Rapporteur : Martine GALES

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_110

CREATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET DE COORDINATEUR – AUTORISATION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_111

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA GIRONDE POUR UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL - AUTORISATION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 29

-CONTRE : 1 Madame Erika VASQUEZ

-ABSTENTIONS : 2 Messieurs Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan).

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_11_112

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – AUTORISATION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_113

MANIFESTATION « LE HAILLAN EST DANS LA PLACE » - SCENES D'ETE - EDITION 2023 -

DEMANDE DE SUBVENTION – AUTORISATION

Rapporteur : Stéphane BOUCHER

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

-NE PARTICIPE PAS AU VOTE : 1 Madame Carole GUERE

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_11_114

CONVENTIONS « CAPTURE ET FOURRIERE ANIMALE » AVEC LE SERVICE POUR L'ASSISTANCE ET LE CONTRÔLE DU PEUPEMENT ANIMAL (SACPA) ET LA FONDATION D'ENTREPRISE CLARA PROPOSANT LA STERILISATION DES CHATS ERRANTS DANS LE CADRE DE LA LOI DU CHAT LIBRE – AUTORISATION

Rapporteur : Laurent DUPUY-BARTHERE

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_115

RECOUVREMENT DES FRAIS AUPRES DES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX ERRANTS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE POUR L'ASSISTANCE ET LE CONTRÔLE DU PEUPEMENT ANIMAL (SACPA)- AUTORISATION

Rapporteur : Laurent DUPUY-BARTHERE

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_116

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « LES FILS D'ARIANE »
- AUTORISATION**

Rapporteur : Anne GOURVENNEC

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_117

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT
ARTISTIQUE ET CULTUREL (IDDAC) – AUTORISATION**

Rapporteur : Anne GOURVENNEC

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

-NE PARTICIPE PAS AU VOTE : 1 Madame Carole GUERE

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_11_118

**DEROGATIONS AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL DANS LES ETABLISSEMENTS DE COMMERCE
DE DETAIL - ANNEE 2023 - AVIS**

Rapporteur : Gülen SAFAK-BUDAK

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 25

-CONTRE : 2 Mesdames Erika VASQUEZ et Catherine DESENY

**-ABSTENTIONS : 5 Messieurs Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour le Haillan),
Madame Martine GALES et Messieurs Philippe ROUZE et Régis LAINEAU.**

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_11_119

CHARTRE D'ENGAGEMENT ECO WATT – ADHESION

Rapporteur : Michel REULET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_11_120

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL ÉNERGIES ET ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE (SDEEG) POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'EFFICACITE ENERGETIQUE DU PATRIMOINE – ADHESION

Rapporteur : Michel REULET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.